Se définir Caldoche et Métis en Nouvelle-Calédonie : complexité identitaire et clivages politiques

Estelle Laboureur, Benoît Carteron

▶ **To cite this version:**

Estelle Laboureur, Benoît Carteron. Se définir Caldoche et Métis en Nouvelle-Calédonie : complexité identitaire et clivages politiques. L'altérité et l'identité à l'épreuve de la fluidité, EHESS FIRA, IMAF-EHESS, Université du Rio Grande du Sul (Brésil), Nov 2014, Paris, France. halshs-01336976

HAL Id: halshs-01336976
https://shs.hal.science/halshs-01336976

Submitted on 24 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Se définir Caldoche et Métis en Nouvelle-Calédonie : complexité identitaire et clivages politiques

Texte de la communication présentée au colloque international L'altérité et l'identité à l'épreuve de la fluidité – Paris EHESS 17 et 18 novembre 2014 – EHESS FIRA, IMAF-EHESS, Université du Rio Grande du Sul (Brésil)

Benoît Carteron

Ethnologue, maître de conférences, Université Catholique de l'Ouest Angers - LUNAM

Laboratoire Espace et Sociétés (ESO) Angers UMR 6590

benoit.carteron@uco.fr

Estelle Laboureur

Master 2 Sociologie, Université Catholique de l'Ouest Angers –LUNAM

estelle.laboureur@orange.fr

La question de l'identité caldoche[1] est récurrente et toujours d'actualité, malgré la paix civile et l'éloignement des affrontements des années 1980[2] qui l'ont vu apparaître. Elle se manifeste aussi bien dans les conversations ordinaires que dans les discours émanant d'intellectuels, de représentants politiques ou associatifs. Comme instrumentalisation politique, l'identité caldoche a été, et demeure un discours de contre-offensive à la reconnaissance identitaire kanak en légitimant la présence européenne par l'ancrage historique et l'affirmation de ses singularités culturelles (Mermoud, 1999 ; Briault, 2011). Pour autant, les représentations auxquelles donnent lieu l'identité ne se réduisent pas à une vision unifiée et complaisante du monde caldoche par lui-même. Elles renvoient aussi à des malaises, oscillations et tiraillements dans le jeu des rapprochements/distanciations et des positionnements hiérarchiques : valoriser les métissages et les passerelles qui se sont établies avec le monde kanak sans suivre le chemin de sa souveraineté ; s'affranchir de la tutelle française sans renoncer à la nationalité ; s'investir dans le pays[3] aux côtés des autres habitants sans perdre l'ascendant économique et politique…

[1] Le mot Caldoche désigne les Calédoniens d'origine européenne : descendants de colons, mais aussi Métropolitains installés durablement et Métis qui font partie intégrante du groupe en adoptant ses idéaux et son style de vie.

[2] Notamment la période de quasi guerre civile, euphémisée sous le terme d'Evénements, qui débuta en 1984 avec le boycott du référendum pour l'autodétermination par le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS). Elle s'acheva en 1988 avec la signature des accords de Matignon-Oudinot par les leaders politiques de l'époque, Jean-Marie Tjibaou pour le FLNKS et Jacques Lafleur pour le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), sous l'égide de Michel Rocard.

[3] Dénommée Pays d'Outre-mer, la Nouvelle-Calédonie dispose par la loi organique de 1999 d'un statut de Collectivité d'Outre-mer sui-generis rattachée à la France. Outre une citoyenneté propre reconnue par l'accord de Nouméa de 1998, la collectivité est dotée d'un gouvernement issu des majorités élues aux assemblées de provinces et au Congrès et peut voter des « lois du pays » pour les compétences transférées progressivement par l'État. Le mot « pays » rend compte ainsi du statut d'autonomie dont bénéficie la Calédonie dans le processus d'émancipation et d'accès possible à la pleine souveraineté à l'horizon 2014-2018.

Source de tensions, l'identité caldoche butte notamment sur la reconnaissance du métissage, connoté comme l'expression d'une domination européenne (Doumenge, 2004) ; mais aussi sur le décalage entre un idéal de créolisation et le caractère limité des emprunts et hybridations culturelles, la dépendance à la Métropole, l'absence de l'idéologie d'une nation et d'un peuple communs. Prise entre nécessités existentielles des individus et enjeux politiques entre groupes, il s'agit d'examiner comment la catégorie de métis intervient dans l'expression identitaire des Caldoches ? Quels enjeux révèle-t-elle dans les rapports entre groupes culturels ? Singulièrement, nous nous intéresserons à la manière dont les personnes tentent de se situer entre une affirmation identitaire défensive et une réflexion ouverte sur la complexité des appartenances, entre la résolution subjective des tensions et l'inscription dans les contraintes collectives.

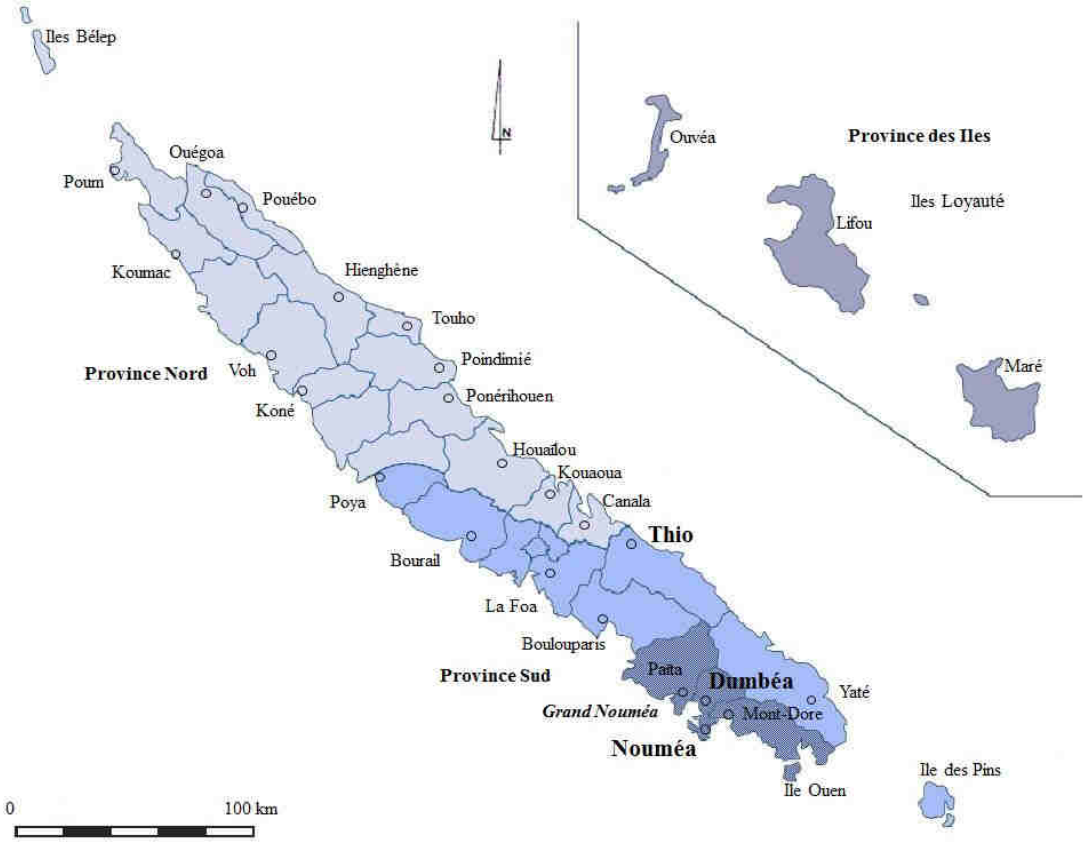

Nouvelle-Calédonie et localités d'enquête (en gras)

Les récits ont été recueillis au cours de plusieurs enquêtes. Une première investigation, menée en 2005-2006, puis en 2009-2010, a porté sur le lien entre les identités culturelles et le sentiment d'appartenance au pays (Carteron, 2008, 2012). Sur soixante-dix-sept personnes interrogées dans l'agglomération urbaine de Nouméa, trente-deux relevaient du groupe des Calédoniens d'origine européenne par au moins un ascendant. Une nouvelle série de dix-huit entretiens, portant spécifiquement sur l'identité caldoche a été menée en 2012[4] (Laboureur, 2013). Huit de ces entretiens ont été réalisés dans la commune minière de Thio, permettant d'ajouter le point de vue d'habitants de la Brousse aux urbains, pour une bonne part confrontés à l'exode rural et plus sensibles à la rhétorique identitaire et/ou aux démarches patrimoniales. Cinq entretiens enfin ont été menés en 2012 et 2013 auprès de Caldoches des

[4] En collaboration avec Pierre-Yves Le Meur, anthropologue à l'Institut de Recherche pour le Développement.

franges rurales excentrées de Dumbéa, dans le cadre d'un terrain portant sur les rapports sociaux dans un quartier pluriethnique. Les entretiens ont abordé la question des trajectoires familiales et individuelles, de l'inscription dans un groupe culturel, les désignations, les motifs de rapprochements et rejets entre groupes, l'appartenance au pays.

Identité et métissage : catégories de la pratique et concepts scientifiques

Pour dépasser le caractère polysémique ainsi que la confusion entre usages socio-politiques et scientifiques de l'identité, Avanza et Laferté (2005) ont proposé, à la suite de Brubaker et Cooper (2000), de décomposer la notion en trois processus distincts que sont l'identification catégorielle, l'image et l'appartenance. Les catégories identificatrices et les images sont principalement dues aux productions discursives des institutions et des élites qui imposent, de l'extérieur, une identité aux individus concernés. Les images sociales véhiculées fonctionnent comme des idéaux typiques qui servent de référence aux discours. Il est essentiel de les mettre en question, tant en ce qui concerne leur continuité que leur unité et leur fonctionnalité. L'appartenance renvoie à la socialisation, dont elle est un produit, ainsi qu'à l'inscription des individus dans les groupes. Elle permet d'appréhender, de l'intérieur, le lien entre pratiques de participation sociale et définitions de soi. L'intérêt principal de ce découpage est de séparer, sans les confondre dans un point de vue unique, la production des discours identitaires de leur réception et appropriation par les populations concernées.

Un même raisonnement peut être appliqué aux notions de métis/métissage. Le concept scientifique est imprécis, émane de racines douteuses et se mêle trop étroitement aux usages politiques. Il s'agit d'une notion ambigüe qui renvoie aux mélanges de races ou d'espèces et entretient des distinctions sociales fondées sur la pureté des origines et l'existence d'entités culturelles séparées (Agier, 2004 ; Amselle, 2011 ; Bonniol, 2001 ; Laplantine, Nouss, 1997).

Michel Agier fait la différence entre un métissage de fond, qui ne se voit pas, et des commentaires, images et usages visibles du métissage. Le métissage de fond est « *une pratique sans concept […] métissages ordinaires et sans nom, ceux du quotidien, des modes de vie* » (op. cit., p. 401). On peut l'appréhender en dehors des découpages ethnoculturels et des affirmations identitaires. Il ressort des socialisations hétérogènes et des savoirs sociaux acquis dans des espaces intermédiaires. Il procède par « *incorporations de l'altérité* » (op. cit., p. 412) au sein des échanges et conduit aux juxtapositions, mélanges, agencements de fragments divers. Le métis est alors un « tiers-instruit », sans position sociale ni lieu propre, et un « tiers-exclu » en terme identitaire.

On pourrait ainsi distinguer trois aspects de la catégorie de métis, de façon conjointe ou distincte :

- l'hétérogamie sociale lorsqu'il s'agit d'objectiver la distance sociale et culturelle qui caractérise les couples mixtes et la situation des enfants de ces couples ;
- une appartenance relevant d'espaces hybrides de rencontres et de socialisations générant les syncrétismes et bricolages du quotidien. L'appartenance produit ici une auto-identification fractionnée, dans laquelle la participation à des groupes diversifiés au fil des trajectoires individuelles se mêle à l'appropriation des images sociales et des identifications catégorielles venues des élites et des institutions ;
- une catégorie de la pratique qui rejoint la réinvention culturelle (cf. Ghasarian, 2002), c'est-à-dire la reprise ostentatoire des faits de mélanges, dans un cadre de stratégies identitaires et luttes de reconnaissance reliées à des enjeux idéologiques et politiques. L'appropriation du métissage est alors à prendre en compte comme mode d'expression d'une appartenance valorisant les origines multiples (avec emprunt aux métaphores

raciales et culturelles), formulant aussi les tiraillements de l'entre-deux et la recherche d'une place nouvelle ou originale (idéologie pluriculturelle, créolisation, productions culturelles hybrides…).

Privilégiant les deux dernières dimensions, nous nous pencherons moins sur le contenu du métissage que sur l'usage social qui est fait de la catégorie de métis dans le cadre de l'expression identitaire caldoche à partir du témoignage des personnes enquêtées.

Après une présentation de son contexte historique en Nouvelle-Calédonie, nous aborderons la question métisse dans le parcours et l'expression identitaire caldoche à travers trois dimensions de leurs récits : le métissage comme nécessité de reconnaissance d'une appartenance multiple, le métissage pour reconstruire une appartenance caldoche compatible avec le destin commun, le métissage comme ambivalence entre idéal de la pluriculturalité calédonienne et domination sociale.

Métissages et usages de la catégorie de métis dans l'histoire calédonienne

Des débuts de la colonisation française[5] jusqu'en 1900, le métissage était déjà à l'œuvre en raison de la sur-masculinité européenne. Mais ce métissage n'était pas vraiment reconnu : soit l'enfant d'un couple mixte était intégré dans le monde européen si le père en assumait la paternité, soit il était élevé dans le groupe maternel kanak.

Dans la période suivante, jusqu'en 1945, la politique de peuplement du gouverneur Feillet[6] et l'isolement des Kanak[7] a mis fin à la relative tolérance à l'égard des unions mixtes et a fait place à l'interdit et au non-dit. Les mélanges avec les Kanak et autres populations ont continué à s'opérer cependant chez les colons modestes en Brousse du fait de l'isolement et de conditions de vie difficiles. L'intégration a continué à s'opérer en fonction du milieu culturel dans lequel les métis étaient élevés et non en fonction de leur couleur de peau. Le métissage s'est particulièrement traduit chez les Européens « *par l'intégration progressive mais inéluctable au sein des "Blancs" de groupes souvent "colorés" : les Bourbonnais ou Réunionnais, les Indiens ou Malabars et des déportés Kabyles de Bourail* » (Terrier, 1998, p. 378)

Les ségrégations sociales, raciales et spatiales ont parallèlement abouti à une société très stratifiée. Aux clivages Brousse / Nouméa se sont ajoutés ceux entre libres et bagnards, gros et petits colons. Tout en bas de l'échelle, les Kanak étaient considérés comme inassimilables : monde « sauvage » dont il fallait se protéger. Les ségrégations concernaient aussi les populations indigènes des colonies employées pour la main d'œuvre agricole et minière ; une distinction fondamentale opposant ceux qui possédaient et se constituaient un capital contre ceux qui n'avaient rien : libérés errants du bagne, Kanak et travailleurs engagés des colonies.

Aussi, en dépit d'une cohabitation effective, la proximité des Européens avec le monde kanak demeure un objet de débats : interconnaissance, entraide et métissages n'infléchissaient pas pour autant une unité qui s'affirmait, jusqu'aux brutalités, aussi bien contre les autochtones que les engagés des colonies (Duroy, 1988, Merle, 1989).

[5] La prise de possession officielle a eu lieu en 1853.

[6] En fonction de 1894 à 1902.

[7] Réserves indigènes (1867), code de l'indigénat (1887), cantonnement (1897) ; ces mesures se sont prolongées par des séparations tacites et durables malgré l'accès à la citoyenneté française de plein droit en 1946 : interdiction de fréquenter les espaces dits « libres » ou « blancs » (villages européens, beaux quartiers, restaurants et plages de Nouméa), comportements liés à l'idéologie coloniale (vols de terres, mauvais traitements, attitudes racistes, emplois sous-rémunérés), etc.

Avec la suppression du régime de l'indigénat, l'accès à la citoyenneté des Kanak et sujets engagés des colonies (1946), la structure sociale s'est complexifiée en affaiblissant les anciennes frontières : montée en puissance politique et économique d'anciens « outsiders » (Kanak, Asiatiques, Métis), alliances des « petits » contre « les gros » autour des luttes syndicales (Trépied, 2010). Les oppositions se sont réduites à celle entre citoyens de statut civil (descendants de colons et ex engagés) et citoyens de statut coutumier (réservé aux Kanak), jusqu'à devenir le seul clivage persistant par-delà les années 1970.

Les hiérarchies sociales anciennes se sont singulièrement affaiblies dans le cadre urbain de Nouméa, à commencer par la séparation entre colons libres et bagnards. Puis l'assimilation de groupes non européens (Vietnamiens, Indonésiens) a accéléré la formation de couples mixtes, « *toujours au début par l'union d'une femme issue de ces communautés avec un homme d'origine européenne, souvent métropolitain puis calédonien par la suite* » et « *dans un sens quasi permanent de renforcement du monde blanc* » (Terrier, 1998, p. 378). Les lignes de fracture coloniales fixant la définition des groupes : Libres, Pénaux, Javanais, Tonkinois, Japonais, Kabyles, Métis… se sont estompées pour se fondre dans un élargissement de la catégorie « calédoniens »[8]. Aussi, le mot Calédonien concernait aussi bien les métis que les Européens « blancs », tout en occultant les métissages avec les Kanak.

De même, l'unité multiraciale a été affirmée par l'Union Calédonienne, parti majoritaire qui a dominé la vie politique dans les années1950-60. Mais, en dépit d'une volonté de rapprocher les populations et l'émergence de leaders politiques aux ascendants multiples, la question métisse n'apparaissait pas dans l'argumentaire de l'Union Calédonienne (Muckle, Trépied, 2014). Son discours faisait la part belle à une idéologie de l'union multiraciale[9], laquelle renvoyait dans la pratique à la juxtaposition d'intérêts bien différenciés : amélioration des conditions de vie pour les Kanak, luttes sociales pour les autres. Comme parti des Kanak et des travailleurs salariés, l'action de l'UC reposait sur une séparation tacite qui ne remettait pas en cause fondamentalement l'héritage colonial et les anciennes frontières (Trépied, 2010, Kurtovich, 2011).

Les distinctions au sein de la société européenne se sont prolongées jusqu'à la nouvelle vague d'immigration métropolitaine, pied-noir et polynésienne (Tahitiens et Wallisiens-Futuniens) des années 1960-70. Le sentiment d'identité « calédonienne » s'est alors renforcé de manière défensive face à l'afflux des Métropolitains (Merle, 1989). Le terme Caldoche, apparu dans les années 1960, répond également à cet écart croissant (Terrier, 2004), avant d'être associé de manière exclusive au colon blanc loyaliste dans les années 1980, en concourant, comme le terme Kanak[10], à inscrire la bipartition politique dans le vocabulaire ethnique.

Avec les affrontements des années 1980 et la partition entre loyalisme et indépendantisme, le métissage a été porté sur la scène publique avec l'affaire dramatique de l'assassinat des dix de Tiendanite (1984), dont deux frères du leader Jean-Marie Tjibaou. Les meurtriers, des colons métis de condition modeste ont été le prétexte d'une valorisation des métissages caldoches. Contre l'image de colons blancs racistes diffusée par les médias métropolitains, la réaction loyaliste mettait en avant l'image de Caldoches insérés parmi les Kanak, mais que les indépendantistes avaient menacés et poussés à bout (Muckle, Trépied, 2014). Le métissage caldoche est devenu un enjeu politique en présentant la population calédonienne comme

[8]Après avoir été utilisé pour les indigènes, le mot Calédonien était devenu entre-deux-guerres le terme désignant les colons européens avec le renforcement d'une identité propre (autonomisation vis-à-vis de la Métropole).

[9] Bien rendue par le slogan du parti « Deux couleurs, un seul peuple ».

[10] Qui s'est imposé dans les années 1970 avec la montée des revendications indépendantistes, par inversion de son sens péjoratif en un signe de l'unité du peuple colonisé et de sa lutte pour la souveraineté.

généralement métissée et enracinée dans le pays, contre une revendication kanak considérée comme exclusive et raciste.

Les accords de Matignon-Oudinot (1988) et l'accord de Nouméa (1998) ont apporté la paix civile et la stabilité institutionnelle. Les reconnaissances intra et intercommunautaires des drames du passé, les efforts d'intégration scolaire, économique et culturelle, ont contribué parallèlement à accélérer l'hétérogamie, essentiellement dans l'univers urbain de Nouméa. Les unions mixtes sont rentrées dans la normalité en intégrant les populations océaniennes (Kanak et Wallisiens-Futuniens) et dans un sens qui n'est plus seulement l'union d'un homme d'origine européenne avec une femme kanak (Terrier, 1998).

Parallèlement, l'identité caldoche s'est affirmée, à l'initiative d'intellectuels, en rompant avec les non-dits du passé (origines bagnardes, métissages avec les Kanak, dénis des violences coloniales), en explicitant les malaises et en cherchant les voies d'un positionnement ouvert au dialogue (Barbançon, 1992, Collectif, 1994). L'ambiguïté demeure cependant dans le positionnement caldoche entre constituer une composante culturelle parmi d'autres et représenter « *l'horizon ultime du destin commun* » (Trépied, Muckle, 2014, p. 100). Ce que recoupe le débat persistant autour du terme Caldoche, toujours refusé par une partie des personnes concernées au profit de la désignation de Calédonien, terme qui contient cependant une part de négation du conflit de souveraineté et de la domination caldoche.

En redéfinissant le processus d'accès à l'indépendance, l'accord de Nouméa s'ouvre par un préambule reconnaissant officiellement la civilisation kanak, son antériorité sur le territoire et le traumatisme de la colonisation. Il légitime, en parallèle, la présence des populations allochtones et appelle à fonder « *une nouvelle souveraineté, partagée dans un destin commun* », dont la création d'une citoyenneté[11]. L'accord de Nouméa ne fait pas explicitement référence aux métissages, mais la notion de communauté de destin tend à les valoriser comme manifestation tangible de la pluriculturalité calédonienne.

La question métisse dans le parcours et l'expression identitaire des Caldoches

Le métissage comme nécessité de reconnaissance d'une appartenance multiple

Contre les interdits et non-dits du passé, la plupart des interlocuteurs intègre le métissage comme une part d'eux-mêmes qui rend compte de leurs appartenances multiples et des liens qui les unissent aux autres habitants. Les premières personnes qui viennent appuyer ce propos ont vécu les affres du métissage.

Pablo : le métissage lié à des socialisations hétérogènes

Né en 1949, Pablo[12] est originaire de Thio. Ses parents sont des Caldoches de condition modeste. Son père est né d'une union non officielle entre un descendant de bagnard et une Mélanésienne, et le seul enfant à avoir été reconnu (parmi trois sœurs) et élevé côté paternel. Pablo a passé son enfance à Thio, puis il a effectué une scolarité inachevée au collège à

[11] Le statut juridique de citoyen calédonien concerne la liste des inscrits aux élections provinciales de 2009 et 2014 (d'où émane le Congrès qui a pouvoir d'organiser le référendum pour l'autodétermination). Les critères reposent sur un droit du sol (être arrivé avant 1998 avec conditions de présence continue) et un droit du sang (majeurs après 1998 dont l'un des deux parents au moins est citoyen calédonien). Le vote pour l'autodétermination, qui inclut des restrictions supplémentaires de durée de présence au corps électoral, peut intervenir entre 2014 et 2018.

[12] Les prénoms sont fictifs, sauf pour deux interlocuteurs déjà connus du grand public : Laurent Chatenay et Louis-José Barbançon.

Nouméa avant de revenir travailler à la mine de Thio. Il est ensuite devenu comptable et a fait une carrière dans la banque à Nouméa.

« *Ma **grand-mère est d'origine mélanésienne**, elle vient de l'île des Pins …ce qui explique **ma couleur**, qui n'est pas une couleur basque ! Et **mon grand-père était métis** aussi ! Sa maman était de Monéo*[13] *(…) Du côté de ma grand-mère on est issu **des guerres d'Ataï***[14] *!* »

Bien que Pablo ait été majoritairement éduqué à l'européenne, c'est de tout le lien mélanésien dont il parle dans l'entretien, en se référant à une culture qu'il considère comme une part de lui-même. Sans qu'il ne se qualifie de « Métis », il revient aux fondements de son identité entre deux mondes, européen et kanak, faisant de lui un *tiers instruit*, constitué par des *socialisations hétérogènes* dans des situations d'entre-deux (cf. Agier, 2004). S'il est Caldoche, car élevé majoritairement et référencé en milieu européen, il a vécu avec l'altérité de sa position intermédiaire dont il donne des exemples remontant à son enfance, comme les soins donnés à son père dans la tribu maternelle, ou les aspects du mode de vie kanak portés par sa grand-mère et son père : « *Ma grand-mère elle avait une spécialité c'était tout ce qui était gynécologie… elle pouvait soigner des personnes qui étaient stériles. Donc, elle avait un peu ce don […] Toutes les femmes qui ne pouvaient pas faire d'enfant venaient la voir. Et je peux vous dire que **mon père, lui aussi savait beaucoup de choses…parce qu'il a vécu avec un Vieux qui l'a un peu pris sous son aile quoi**. Un père spirituel, on peut dire ça comme ça ».*

Son père et ses tantes parlaient la langue kanak du lieu. Sa grand-mère, très proche de lui, le considérait comme son fils spirituel. Cependant, alors qu'elle souhaitait lui apprendre la langue, la mère de Pablo s'y opposait. Pablo se sentait cependant pleinement intégré dans l'univers kanak et tout un pan de sa vie était construit selon des rites mélanésiens. Son frère par exemple, porte le nom mélanésien du « Vieux » qui a éduqué leur père. Pablo lui, porte également un nom kanak, qui conforte son intégration, sans pour autant en comprendre les incidences coutumières et pourquoi il ne doit pas être prononcé.

Pablo refuse de se situer dans des catégories : il évoque les différents aspects de sa socialisation qui le construisent encore aujourd'hui.

« - Mais je me demandais justement par rapport à tout ce que vous racontez, le lien avec le monde kanak etc, vous vous vous sentez comment ? Vous vous définiriez comment ?

*- J'sais pas…**Un Homme.***

- Voilà, mais par rapport aux catégories.

*- Oui par là ou par l'autre…je me sens bien où je suis parce que je n'ai pas d'animosité ni envers les uns ni envers les autres, simplement **je ne vis pas ça comme une race**. »*

Son auto-désignation d'Homme renvoie encore une fois à ses multiples socialisations, au *métissage comme altérité*. L'expérience métisse de Pablo constitue d'une certaine manière une culture au sens large du terme, qui émane des lieux et des relations de sa vie quotidienne (cf. Agier, op. cit.). Pablo refuse de se définir d'un point de vue ethnique, il préfère se référer à ses propres apprentissages qui l'ont situé dans un entre-deux. Pour autant, il est difficile de parler dans ce cas concret d'un « *métissage sans nom* ». En effet, Pablo s'exprime en tant que Caldoche, valorisant un passé de proximité avec les Mélanésiens. De surcroît, il a quitté le milieu familial de la Brousse en venant s'installer à Nouméa pour accéder à une meilleure

[13] Commune de Ponérihouen.

[14] Le chef de guerre kanak Ataï avait mené une insurrection en 1878 contre la colonisation française.

position sociale. Finalement, il reconstruit un idéal d'intégration pluriculturelle à laquelle lui renvoie son enfance.

Yvette : ne pas pouvoir se vivre autrement que comme métisse

Née en 1960, Yvette vit depuis 1997 à Katiramona. Mariée à un Tahitien, elle partage les caractéristiques sociales des premiers habitants de ce quartier périurbain de Dumbéa : population d'origines multiples, à faibles moyens financiers et bénéficiant des prêts consentis par le promoteur-propriétaire des terrains. Yvette est issue par sa mère d'une famille d'éleveurs de la commune voisine de Païta, des colons dits Paddon, du nom de ce grand propriétaire qui avait organisé les débuts de la colonisation agricole dans les alentours de Nouméa. Enfant née hors mariage, Yvette a été élevée par ses grands-parents maternels. Son père biologique, un Métis Japonais qu'elle n'a connu qu'à l'âge adulte est parti vivre en France. Sa grand-mère était une métisse de père corse et mère kanak de Lifou.

« *Je me rappelle, ma grand-mère, parfois qui disait à mon grand-père, parce que, les sœurs à ma grand-mère étaient noires.* ***Ma grand-mère était blanche comme vous mais avait les cheveux crépus****. Et donc je me rappelle que ma grand-mère parfois faisait des réflexions à papa, elle disait : "oui tu es en train de hurler mais* ***c'est bien une kanak que t'as devant toi"****.*»

Les liens ont été coupés avec cette partie de la famille kanak : c'était le souhait de son grand-père. Yvette n'a repris contact avec elle que récemment, en allant à sa rencontre, à Lifou. De plus, son père adoptif (son grand-père biologique) tenant à ce qu'elle épouse un Européen, elle a dû rompre avec sa famille lorsqu'elle s'est mise en ménage avec son futur mari.

Les multiples origines décrites par Yvette, correspondent à cette diversité calédonienne souvent évoquée que condensent les métissages caldoches. Parmi elles, les liens avec le monde kanak prennent un statut particulier par le sentiment d'une proximité inexplicable, sinon par le lien de sang, naturalisant ainsi une part kanak en soi qui vient légitimer la pleine appartenance au pays :

« *Je peux vous assurer que* ***quand je rencontre des gens autour de moi, des Mélanésiens, eh bien, je sais, qui sera de Lifou, qui sera de Maré****. C'est plus fort que moi. Je le sens, c'est pour ça que* ***je vous dis les liens de sang, vous pouvez faire ce que vous voulez*** *[…] je me sens moi en toute sincérité, je sens ce lien, je sens le lien du sang, vous voyez ! Voilà !* »

Yvette vit le métissage au quotidien, par ses origines, son couple et les choix de ses enfants de former à leur tour des couples mixtes. En revanche, elle évoque les difficultés à se retrouver dans l'ensemble de ses appartenances et il en découle des questions incessantes. Son discours reflète la difficulté pour les Métis caldoches à se situer ; un entre-deux parfois inconfortable, dans un pays où la tendance est de se qualifier par rapport à de grandes catégories sans pouvoir complètement y échapper du fait des choix de société qu'elles impliquent. Yvette est fière de sa situation métisse et s'en approprie l'image valorisante. Elle perçoit cependant les limites d'un métissage à la fois insuffisamment affirmé et soumis à d'autres impératifs :

« *- C'est vrai que* ***les métis restent vraiment dans l'ombre*** *et je ne comprends pas pourquoi. Remarquez, je devrais être la première concernée, pourquoi ? J'sais pas. Parce que…Est-ce qu'on se considère pas plus à ce moment-là dans une lignée, on va dire, européenne. J'ai l'impression. »*

- Et tout à l'heure au début, vous disiez, que vous vous définiriez plutôt comme Calédonienne.

- Oui parce que, c'est très dur, Calédonienne-Européenne, je veux dire Française, voilà. Parce que, qu'est-ce que c'est, je ne pourrais pas dire qui je suis vraiment, dire quoi ? En vous définissant les différentes ethnies que j'ai ? […] ***Mais qu'allons-nous devenir,***

qu'allons-nous devenir *? Et justement ces Métis ! Voilà c'est peut-être le moment, des Métis de se réveiller et de se montrer, parce que qu'est-ce qu'ils sont ? […]Demain une Calédonie seule, qu'est-ce qu'ils sont, qu'est-ce qu'ils deviennent ?* »

Selon Yvette, les identités de Métisse et de Calédonienne-Européenne vont de soi. Elles lui permettent d'englober l'ensemble de ses racines sans renier le lien avec la France. Cette dernière appartenance prime sur les autres et fait partie du paradoxe caldoche, comme réponse à la revendication kanak d'indépendance et à une angoisse dont ne protègent pas les métissages.

Jacques : une condition métisse contrariée par les évènements

Jacques est né à Thio en 1937 d'une mère kanak et d'un père ouvrier minier européen, tous deux originaires de Nakéty[15]. Descendant d'un déporté de droit commun, il a passé toute sa vie à Thio en menant une carrière à la SLN[16].

En tant que Métis, il considère avoir incarné le destin commun avant l'heure. A la question de la dénomination, il répond simplement : « *pour le moment je reste Métis, mais je suis Calédonien…pour les accords de Nouméa !* » En disant « *pour le moment* », on comprend qu'actuellement, l'appellation qui lui sied le plus est celle de « *Métis* ». Comme Yvette, le terme de Caldoche ne le gêne pas. De même, il n'a jamais été affecté par le fait qu'on le traite aussi bien de *petit Caldoche* que de *petit Kanak* durant son enfance. Il a toujours vécu dans l'entre-deux. Cependant, il ne connait pas la langue kanak. Son père la parlait et l'écrivait avec sa mère. Mais on parlait français à Jacques et il a été éduqué à l'européenne.

Sa situation de Métis l'imprègne au quotidien, de par sa généalogie, de par les espaces hybrides de vie locale et de travail dans lesquels il a évolué. Plusieurs tribus sont installées à Thio et beaucoup de Kanak travaillent sur les mines.

Jacques avait adhéré à l'UC qui reflétait son idéal de vie dans les années 1960. Il s'en est écarté quand le parti a pris le tournant de l'indépendance. Durant les Événements ses biens ont été saccagés ou volés. Il évoque encore cette époque avec difficulté. Sa condition de Métis européen / kanak n'a rien changée au regard des indépendantistes : « *Ils ont fait partir les blancs pour prendre les maisons. Pour ma sécurité je suis parti à Nouméa pendant trois quatre mois, et puis, je suis retourné à Thio dans mon ancienne maison****. J'étais considéré comme un Européen*** *à l'époque. Par respect pour ma mère mélanésienne, on n'aurait pas dû me faire subir tout ça* […] ***Ça m'a écœuré parce que vu que je sors de leur roche****. »*

Ce témoignage permet de comprendre que la situation de Métis n'a pas constitué un pont entre les communautés. Malgré le fait que Jacques s'auto-identifiait comme Métis, il a été catégorisé comme Européen. Pour être considéré comme Kanak, il aurait dû être élevé dans le cadre coutumier et se vivre intégralement comme Kanak.

Le métissage pour reconstruire une appartenance caldoche ancrée dans le destin commun

Les personnes qui suivent ont découvert des aïeuls kanak qu'il ignoraient dans leur ascendance. En mettant en évidence cette mémoire généalogique, il s'agit de sortir de la catégorie réductrice ou négative du « Caldoche » comme colon européen blanc et d'appuyer l'appartenance commune au pays.

[15] Localité de la commune de Thio redevenue aujourd'hui essentiellement une « tribu » kanak.

[16] Société Le Nickel, entreprise historique, aux capitaux majoritairement français, d'extraction et de traitement du nickel en Nouvelle-Calédonie.

Sophie : renouer avec la famille kanak et se reconnaître dans des traits communs contre le repli exclusif

Enseignante nouméenne issue d'une famille de colons modestes de Bourail, Sophie s'auto-identifie comme Calédonienne dans le sens où elle se considère comme « *quelqu'un du pays* ». Elle refuse de se considérer comme Caldoche, terme pour elle associé à une caricature des « *blancs d'ici* » qui revient à abdiquer la part de métissage dont elle est fière, ou à ne pas pouvoir s'affirmer une connivence avec les Kanak :

« *Alors moi quand je dis Caldoche oui, peut-être par l'histoire, mais moi en tout cas* ***je me sens Calédonienne d'origine européenne****, parce que d'abord Caldoche ça ne veut rien dire, moi je* ***suis issue de toutes les ethnies****, je veux dire par le passé on a des Kanak dans notre famille. Dans le passé on a des Wallisiens, on a des Vietnamiens, enfin bon. J'ai envie de dire mais comment on peut dire qu'on est d'ici à 100% caldoche […] Je dis* ***on est tous métis****, arrêtons de dire qu'on est Caldoches, qu'on n'est pas Kanak qu'on n'est pas… On est tout ça justement pour moi,* ***on est toutes ces communautés****, c'est ce qui fonde le fait que bon on est arrivé là, y'a eu des relations avec les différentes communautés.* »

Dans sa généalogie se croisent des familles de différentes origines. Elle a redécouvert ses ascendances kanak (arrière-grand-mère) à travers des recherches généalogiques qu'elle a rendues publiques lors d'une exposition à la mairie de Nouméa. Comme il s'agissait d'un non-dit, une partie de ses proches lui avait manifesté son désaccord. Une profonde colère envers les Kanak est toujours présente dans la génération de ses parents. À leur niveau, le combat n'est pas encore fini, ce qui se manifeste par une norme d'appartenance caldoche pesante (ou exigeant l'adhésion unanime) et par un déni de la domination coloniale. Tenter de s'en défaire suscite l'hostilité.

La question identitaire renvoie pour Sophie à un double conflit. Née en 1970, elle a vécu les affrontements des années 1980 comme une blessure d'autant plus intense qu'elle était enfant et qu'aucun recul ne lui était possible face à des tensions à leur paroxysme. En cela, elle a intériorisé la perception des Événements comme rupture entre un passé heureux des communautés vivant en harmonie et l'impression qui domine depuis chez les Caldoches d'être rejetés par les Kanak et de ne pas pouvoir s'inscrire durablement dans le pays. Cette tension liée à la reconnaissance externe s'est doublée du conflit interne qui divise le groupe et chacun entre repli et ouverture.

Est-ce pour résoudre ce dilemme que, comme d'autres Caldoches, Sophie cherche à se reconnaître dans la proximité et les mimétismes avec les Kanak ? Elle met en avant divers éléments que les deux groupes ont en commun : les rapprochements du passé en Brousse, des valeurs et des normes partagées, une connaissance intime du pays, le lien à la terre… Une étape supplémentaire a consisté pour elle à passer de la vérité généalogique à la rencontre effective des parents kanak. Sophie évoque cette démarche qu'elle a effectuée en renouant avec sa famille de Canala :

« ***Je les ai recréés ces liens-là*** *[…] J'ai passé six ans à Canala pour le travail et je m'en rappellerai toujours quand je suis partie, parce que j'ai été accueillie par le petit chef qui a dit que j'avais ma case, que : "****tu es issue d'ici, que tu as des liens sanguins avec nous »*.

Renouer avec le passé enfoui des métissages permet ainsi à Sophie de s'inscrire dans le destin commun et tenter de sortir d'un enfermement communautaire.

Laurent : du métissage à l'engagement politique pour le destin commun

Laurent Chatenay, né en 1959, est un cadre supérieur nouméen engagé dans la vie politique locale. Après des études commerciales en France, il a travaillé à l'étranger avant de revenir

s'installer en Nouvelle-Calédonie dans les années 1990. Il se définit comme Calédonien car métissé et précédé de quatre générations dans le pays; et comme Caldoche car c'est le seul terme spécifiant son origine française métropolitaine.

Laurent n'a découvert que très récemment les métissages enfouis dans les non-dits. Il évoque ainsi l'histoire familiale :

« *L'arrière-grand-père Jenart lui, il faisait partie du premier bateau des déportés de la commune. C'était le Danaïde. Donc il faisait partie du premier wagon. Et lui, là l'arrière-grand-père, il s'est marié avec une fille de Hienghène.* ***D'où notre sang kanak tu vois dans la famille****…qu'on m'a caché de nombreuses années,* ***on me disait que c'était une arrière-grand-mère qui venait de la Réunion*** *qu'il était allé chercher* ».

Laurent évoque son enfance à Nouméa au contact des habitants des différentes communautés culturelles, et les liens noués avec les Kanak lors des déplacements en Brousse et dans les îles, avec son père. Il s'est d'abord engagé au RPCR dont il a été un élu à la province Sud et au Congrès jusqu'en 1999. Plus récemment, il a participé à la fondation d'Ouverture citoyenne, une liste pluriethnique aux élections provinciales de 2009, rassemblant des notables nouméens, kanak et européens anciens militants indépendantistes et loyalistes. Ouverture citoyenne a été transformée en association défendant le destin commun par le dépassement des clivages politiques et ethniques.

Le métissage comme reformulation d'un idéal de la pluriculturalité calédonienne

Avec Laurent, le métissage s'inscrit dans l'action politique en faveur d'une société calédonienne unifiée. Le discours qui l'entoure, socialement situé, se manifeste au sein de l'élite urbaine des intellectuels et leaders politiques. Il façonne une image de la pluriculturalité calédonienne dont s'emparent singulièrement les Caldoches ; une reconstruction qui fait appel à la réflexivité, la remémoration, l'explicitation d'un lien intime par les proximités et les mélanges comme privilège des natifs du pays (par distinction avec les Métropolitains), une socialisation qui conforte le caractère indéfectible de l'appartenance et le sentiment de ne pas pouvoir vivre ailleurs.

Louis-José : mimétismes et « créolitude »

Au métissage se mêle le recours à la créolité calédonienne comme manifestation des passerelles culturelles qui ont façonné la manière de vivre commune aux habitants du pays au fil du temps. Né en 1950, Louis-José Barbançon est un historien du bagne dont est issue une partie de ses aïeuls, et un écrivain renommé dont les essais ont contribué à la levée des non-dits et à une explication du lien intime des descendants d'Européens au pays (cf. Barbançon, 1992 et 1995). Il s'est également engagé dans un parti autonomiste ouvert à la négociation avec les indépendantistes kanak au début des années 1980.

D'un point de vue caldoche qu'il considère comme ignoré et méprisé des Métropolitains, Louis-José évoque dans l'entretien, par le côté sensible et l'expression imagée, les mimétismes, la proximité et la connivence avec les Kanak, associés eux-mêmes à l'héritage de la vie en Brousse :

« *La première image que j'ai de mon enfance, c'est l'image d'un jeune Kanak souriant […] Je veux dire que c'est pas un visage de Blanc que j'ai devant moi. Or j'ai été élevé en fréquentant le milieu kanak, le milieu wallisien. De même que j'ai fréquenté des Vietnamiens, des Indonésiens et j'ai vécu au milieu des métissages qui composent la société calédonienne […] Moi j'ai appris l'été, l'automne, l'hiver dans les livres, j'ai appris ce qu'était un chêne dans les livres, j'ai appris ce qu'est du blé dans les livres. Mais quand est-ce que les Niaoulis sont en fleurs ? Quand est-ce qu'il faut mettre la senne pour attraper les picots ? Quand est-*

ce que les roussettes descendent ? Est-ce que les cerfs ne sont pas bons à manger ? […] Je suis profondément attaché à cette terre et aux gens qui peuplent cette terre. ***Aujourd'hui je ne peux pas désapprendre à aimer cette terre****.* »

Louis-José Barbançon parle d'une « *créolitude* » dont les Antilles donnent l'exemple, qui est une culture par « *alchimie* » s'opposant aux cultures par « *sédimentation* » millénaire. Il fait référence à Édouard Glissant, lequel « *décrit dans ses poèmes la matrice du bateau négrier. Je retrouve la matrice du bateau qui transportait les bagnards et il y a forcément des échos. Non seulement il y a des échos, mais il n'y a pas de frontières alors que tout nous sépare. Et pourtant il y a des liens qui sont la trame humaine. On est fait par l'histoire alors qu'en principe tout devrait nous séparer. J'aime bien citer cet exemple parce qu'il me semble très important de comprendre comment nous pouvons exister, c'est à dire en étant plus tout à fait Français, mais en n'étant pas Kanak non plus* ».

Jean : l'éloge de la créolité calédonienne

La créolité calédonienne est une expression résumant des manières de vivre dans le pays confondues avec les métissages, à l'encontre de la non-reconnaissance d'une double culture propre aux Calédoniens d'origine européenne.

Jean est né à Thio en 1949, d'ascendance de colons libres par son père. Ayant poursuivi des études supérieures, il a travaillé en France métropolitaine puis dans l'administration territoriale calédonienne. Maintenant retraité, outre ses engagements associatifs, il s'implique dans l'exploitation d'une propriété familiale de la Brousse. Investi dans la réflexion identitaire caldoche, Jean a écrit sur la créolité néo-calédonienne dans la revue de la Fondation des Pionniers de Nouvelle-Calédonie[17]. Dans l'entretien, il justifie son choix par une appartenance originale à l'interface des origines européennes et de l'inscription dans le pays par les générations successives et les métissages :

« Je suis Européen, je suis de culture européenne, je suis du groupe culturel européen, mais je me dirais Créole. Créole calédonien, parce que dans ce cas-là, j'ai pas besoin d'expliquer… Je ne suis pas obligé de dire Européen. ***Dans « Créole », je me rattache à la culture de mes ancêtres qui sont Européens et Calédoniens****. Voilà. Créole, ça résume bien le fait que je suis d'origine européenne né Outre-mer,* ***donc je ne renie pas d'où je viens, mais en même temps je croise mes racines*** *en disant Calédonien, et c'est pour ça que le terme Créole calédonien, comme démarche intellectuelle me paraît intéressant […] Parce que Créole ça veut dire aussi, dans les Antilles c'est les vieilles familles de colons mais aussi les gens qui sont métissés […] Parce que ce qu'on oublie souvent, c'est que dans beaucoup de vieilles familles calédoniennes, ceux qui sont là depuis à peu près 5 générations, il y a souvent une trisaïeule kanak. »*

Bénédicte : le métissage dans une société calédonienne rêvée

Bénédicte est née en 1967 à Nouméa. Elle est descendante de colons libres du côté maternel, installés il y a cinq générations. Son grand-père vivait à Canala en tribu et s'était lié à une Mélanésienne. Cette histoire faisait partie des non-dits familiaux. Du côté paternel, le premier ancêtre arrivé sur l'île était un gendarme, allié à une fille de colons irlandais. Ses parents, instituteurs, ont surtout vécu en Brousse. Bénédicte a obtenu une licence d'arts plastique en France. Elle est revenue après les affrontements de 1984-88 et a d'abord exercé comme institutrice avant de devenir professeur d'arts plastiques, en Brousse puis à Nouméa. Elle a eu

[17] Une des principales associations regroupant les descendants des colons européens, libres ou pénaux, dont le but est la défense de la visibilité et des intérêts d'un groupe. Peuvent y adhérer les Caldoches dont un ancêtre était présent dans le pays en 1930 et avant.

une fille avec un Métis javanais-kanak. De même ses deux frères se sont respectivement mariés avec une Wallisienne et une Cambodgienne.

Bénédicte se rattache à ses origines françaises, indéniables, mais elle se sent aussi très proche du monde kanak. Comme Louis-José, elle utilise un vocabulaire faisant appel aux éléments sensoriels et ressentis intérieurs pour évoquer sa proximité avec les Kanak. Ici, les éléments olfactifs ou auditifs font office de fragments d'ancrage sensoriel (cf. Ramos, 2006) qui consolident le lien au pays :

« V*ous voyez quand je pense kanak, je pense… Je sens la paille de la case, et tout ça, je ressens tout ça, les odeurs de la case […] Moi quand je pense à la terre, c'est la terre rouge….Comme j'ai vécu à Nakéty, il y a des choses qui sont plus du domaine du sens…des sens…voilà c'est quelque chose…l'odeur du bougna et tout…moi du bougna j'en ai mangé dès 4-5 ans…**Ça fait partie de mes racines quelque part**.* »

Pour elle, le métissage correspond à un idéal de vie, parce qu'il est l'incarnation du destin commun :

« *Nous c'est marrant parce que dans notre famille, on a tous des enfants qui sont métissés. La mienne elle a un peu de sang kanak, mes deux frères ils ont du sang wallisien, du sang cambodgien, on a fait un espèce de métissage. Moi je pense que ça a de l'importance, ma fille je l'ai eu en 89. C'est … ça fait partie **des enfants des accords de Nouméa** […] Et **je crois que c'est important le métissage** […] **C'est pas tout à fait un engagement mais presque.** Ça **reflète un idéal**…ça peut pas être complètement le hasard.* »

Métissage et créolité caldoches ne sont pas sans poser question sur les prolongements d'un inévitable ascendant européen, même si on peut y trouver la marque d'une résistance[18] à la Métropole. Ainsi, ce passage de l'entretien avec Jean dans lequel il présente le français comme la langue créole du pays :

« *Pour moi dans mon esprit la créolité c'est ça **: à la fois le mimétisme** au bout de cinq générations d'avoir vécu avec les Kanak […] En plus on a, disons des points communs. **Notre créole à nous, c'est le français.** C'est le français qui nous permet de nous comprendre les uns les autres, je crois que c'est un élément fondamental. Il y a une autre culture qu'on a de commune, on a une base laïque et judéo chrétienne je crois que c'est un des fondements de ce qui crée ce sentiment d'appartenance à la nouvelle Calédonie.* »

Conclusion : une question métisse « autonome » ?

On retrouve dans le discours caldoche la capacité de l'imagination métisse à puiser à de multiples sources et à les relier (Agier, 2004). Il s'agit d'une nécessité au plan individuel pour exister entre des appartenances éclatées, dévalorisées ou sources d'incompatibilités. Sur le plan sociopolitique, ce discours s'inscrit dans la recherche d'une voie d'apaisement, par le refus des traits caldoches particularisants et stéréotypés, l'évitement de la surenchère dans l'opposition aux Kanak, la reconnaissance et la valorisation des rapprochements qui se sont opérés entre groupes.

Des observateurs comme Trépied et Muckle (2014) considèrent qu'avec les années 2000, la question métisse a acquis une nouvelle visibilité en s'autonomisant et en faisant l'objet d'une valorisation sociale nouvelle. À travers des romans, des prises de positions d'intellectuels métis ou la création artistique, les initiatives se sont multipliées pour valoriser les métissages et œuvrer à une reconnaissance sociale des Métis hors du monde caldoche. Les générations

[18] Un des traits de la créolisation qu'évoque Christian Ghasarian (2002).

qui n'ont pas connu la période des affrontements, sont désireuses de valoriser les mixités sociales en refusant l'affiliation à un groupe culturel initial et font au contraire du métissage un trait légitimant leur appartenance calédonienne au sens large.

Cependant, la catégorie de métis, bien qu'affichée par les individus et largement invoquée comme idéal des discours politiques et médiatiques, ne s'associe pas à une communauté identifiée et organisée comme telle, a fortiori comme une culture de créolisation Kanak / non-Kanak doublement appropriée. La « culture métisse » comme produit de socialisations multiples dans les espaces hétérogènes demeure en large part invisible car liée à des couches populaires urbaines et périurbaines silencieuses.

En outre, la catégorie de métis constitue une forme supplémentaire de naturalisation des traits culturels et ne rompt pas avec les classements hiérarchiques établis sur des bases raciales ou ethniques et les tendances à l'exclusion qui en découlent (Amselle, 2001 et 2011). Dans le contexte calédonien, ne s'agit-il pas d'un discours masquant la domination sociale et la nécessité de maintenir l'appartenance à la France dans l'illusion d'un consensus harmonieux ? L'indistinction illusoire que contient le mélange informe de l'idéologie métisse a été souligné (Kurtovich, 2003). Pris dans les jeux d'oppositions Kanak/non-Kanak et indépendance/loyauté, capté par le monde caldoche, ce discours devient la face présentable d'une assimilation inéluctable des populations océaniennes et une forme renouvelée de négation de la souveraineté kanak. Ou alors il ne serait que le chemin vers l'homogénéisation des cultures dans le contexte de la globalisation, au profit des groupes déjà situés en position de domination, contre la confrontation des modèles à partir de conceptions opposées et le long processus de dialogue qu'elle suppose.

En ce sens, les enjeux politiques et les tensions sous-jacentes aux rapports entre groupes culturels limitent en partie les dynamiques de recomposition des groupes ainsi que la complexité et la fluidité des identités individuelles[19]. Si les passerelles culturelles et les apports du monde occidental sont assumés par une classe sociale kanak urbanisée et aisée, le métissage est perçu dans les franges radicales et au sein des classes populaires comme une menace pour l'ordre et les repères traditionnels. Ce qu'exprime une part de l'idéologie indépendantiste qui considère le discours sur le métissage comme un artifice de langage supplémentaire noyant la revendication kanak.

De fait, la mise en œuvre du destin commun et de la pluriculturalité calédonienne oscillent entre une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie compatible avec le droit à la souveraineté kanak et l'égalité stricte des individus fondus dans un même ensemble dans lequel ils se reconnaîtraient (une culture nouvelle, donc métisse ?). De plus, les diverses sources de peuplement, les séparations héritées du passé et la hiérarchisation des légitimités ont eu tendance à renforcer une vision du pays comme juxtaposition de groupes culturels se reconnaissant mutuellement et avançant par de lentes négociations[20]. Comme les notions de peuple et de nation renvoient à des perspectives concurrentes, le repli communautaire n'est jamais à exclure dans un contexte de tensions qui n'ont cessé de se manifester (contentieux colonial, inégalités sociales et économiques, répartition des pouvoirs…) et sont ravivées par l'approche des échéances du scrutin d'autodétermination.

[19] Ainsi que le soulignait Hamid Mokaddem (2007) à propos de la question sur la communauté d'appartenance dans le recensement.

[20] Aux côté du « peuple » kanak, onze « communautés » sont officiellement représentées par ordre d'arrivée dans des cérémonies publiques (cf. Carteron, 2012) : Caldoches, Kabyles, Ni-Vanuatu, Indonésiens, Japonais, Vietnamiens, Chinois, Wallisiens et Futuniens, Tahitiens, Réunionnais, Antillais-Guyanais.

Références bibliographiques :

AGIER M., 2004, D'Afrique en Amériques noires. Les métissages qu'on voit et ceux qu'on ne voit pas, *L'autre*, vol. 5, 3, 401-414.

AMSELLE J.-L., 2001, *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*, Paris, Flammarion, (rééd. Aubier, 1996).

AMSELLE J.-L., 2011, *L'ethnicisation de la France*, Paris, Nouvelles Editions Lignes.

AVANZA M., LAFERTE G., 2005, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61 :134-152.

BARBANCON L.-J., 1992,*Le pays du non-dit. Regards sur la Nouvelle-Calédonie*, La Mothe-Achard, Offset Cinq Édition.

BARBANCON L.-J., 1995, *La terre du Lézard*, Nouméa, Île de Lumière.

BONNIOL J.-L., 2001, Introduction, in BONNIOL J.-L., dir.,*Paradoxes du métissage*, Paris, CTHS, 7-23.

BONNIOL J.-L., 2006, Situations créoles, entre culture et identité, in CELIUS C. A., dir.,*Situations créoles. Pratiques et représentations*, Québec, Editions Nota bene, 2006, 49-59.

BRIAULT J.-C., 2011, *Caldiens. Pour une identité calédonienne*, Nouméa, Begach.

BRUBAKER R., COOPER F., 2000, « Beyond "identity" », *Theory and Society*, 29, 1-47.

CARTERON B., 2008, *Identités culturelles et sentiment d'appartenance en Nouvelle-Calédonie. Sur le seuil de la maison commune*, Paris, L'Harmattan.

COLLECTIF, 1994, *Être Caldoche aujourd'hui*, Nouméa, Île de Lumière.

DOUMENGE J.-P., 2004, Unification culturelle et équilibre politique en Nouvelle-Calédonie. L'enjeu de la prise en compte des métissages, *Annales d'Histoire calédonienne*, vol. 1, La Nouvelle-Calédonie, terre de métissages, 127-143.

DUROY L., 1988, *Hienghène, le désespoir des calédoniens*, Paris, Bernard Barrault.

GHASARIAN C., 2002, La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles, *Ethnologie française*, XXXII, 4, 663-676.

KURTOVITCH N., 2003, *Tentation Caméléon et métissage culturel*, http://www.francopolis.net/francosemailles/KurtovitchCameleon.html (consulté le 01/11/2014).

KURTOVITCH I., 2011, Les mots de l'histoire , in FABERON J.-Y., FAYAUD V., REGNAULT J.-M., dir., *Destins des collectivités politiques d'Océanie. Vol. 2, Singularités*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 735-739.

LABOUREUR E., 2013, *La question identitaire chez les Calédoniens d'origine européenne Affirmer son existence dans un pays en construction*, Mémoire de master 1 de sociologie, Angers, IPSA-Université Catholique de l'Ouest.

LAPLANTINE F., NOUSS A., 1997, *Le métissage*, Paris, Flammarion.

MERLE I., 1995, *Expériences coloniales. La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Belin.

MERMOUD J.-C., 1999, *Mode de vie et culture caldoches*, Nouméa, Île de Lumière.

MOKADDEM H., 2007, « Le destin commun à l'épreuve du corps électoral en Nouvelle-Calédonie », *in*Mounira CHATTI, Nicolas CLINCHAMPS, Stéphanie VIGIER (dir.),

Pouvoir(s) et politique(s) en Océanie, Actes du XIXe colloque Corail, Paris, L'Harmattan : 91-132.

MUCKLE A., TREPIED B., 2014, Les transformations de la « question métisse » en Nouvelle-Calédonie (1853-2009), *Anthropologie et sociétés*, 38, 2, 89-108.

RAMOS E., 2006, *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin.

TERRIER C., 1998, Tous métis !, in BLADINIERES G., dir.,*Le mémorial calédonien, tome X, 1988-1998*, Nouméa, Planète Mémo, 377-379.

TERRIER C., 2004, Calédoniens ou métis ?, *Annales d'Histoire calédonienne*, vol. 1, La Nouvelle-Calédonie, terre de métissages, 65-80.

TREPIED B., 2010, *Une mairie dans la France coloniale. Koné, Nouvelle-Calédonie*, Paris, Karthala.